

# Création d'un «observatoire de l'état d'urgence» dans le 12<sup>ème</sup>

En réaction à l'horreur des attentats, l'état d'urgence a été décrété par le gouvernement, puis aggravé et prolongé pour une durée de trois mois.

Au niveau national, un certain nombre d'organisations ont immédiatement exprimé leurs craintes vis-à-vis de ce régime d'exception. Un appel unitaire «**Nous ne céderons pas**» a été signé par 72 associations et 15 syndicats (<http://www.nousnecederonspas.org/appele-unitaire/>), une centaine d'organisations ont rendu public un texte «**Sortir de l'état d'urgence**», le 17 décembre 2015 (<http://www.nousnecederonspas.org/sortir-de-letat-durgence/>), et une **pétition «Pour nous, c'est définitivement non !»**, dont le texte figure au verso a été lancée par les mêmes organisations.

En déclarant que la procédure et les mesures adoptées étaient pour le moins problématiques, les organisations ont voulu faire entendre une voix discordante. Elles ont voulu affirmer que, dans ce débat récurrent entre libertés et sécurité, il est illusoire de penser qu'on combatta le terrorisme en affaiblissant les droits fondamentaux.

Depuis trois mois, et sans contrôle préalable de la justice, la police entre jour et nuit chez toute personne qu'elle considère comme « suspecte », perquisitionne lieux de travail ou domiciles, prend une copie du contenu des ordinateurs ou des téléphones mobiles. L'assignation à résidence, avec les contraintes qu'elle implique, est facilitée. Dans un cas comme dans l'autre, le vague des motifs invoqués dépasse de beaucoup la prévention et la répression d'actes de terrorisme.

**Dans le 12<sup>ème</sup>, les organisations signataires ont décidé de mettre en place un «observatoire de l'état d'urgence», dont le rôle sera l'identification des abus et des atteintes aux droits des citoyens. Les personnes qui en seront victimes ou témoins pourront les communiquer à l'observatoire à l'adresse qui figure au verso.**

Signataires :

Amnesty International 12<sup>ème</sup>,

Attac 12,

Collectif de vigilance Paris 12 pour  
les droits des étrangers - RESF,

Commune libre d'Aligre - association de quartier,

Ligue des Droits de l'Homme Paris 12,

des citoyens du 12<sup>ème</sup>



# **Signez la pétition**

## **« Pour nous, c'est définitivement non ! »**

« Non au projet de déchéance de la nationalité, non à une démocratie sous état d'urgence, non à une réforme constitutionnelle imposée sans débat, en exploitant l'effroi légitime suscité par les attentats.

Nous n'acceptons pas la gouvernance de la peur, celle qui n'offre aucune sécurité mais qui assurément permet de violer nos principes les plus essentiels.

Notre rejet est absolu.

Nous appelons tous ceux et celles qui partagent une autre idée de la France à le manifester. »

**Signez la pétition sur le site : « nous ne céderons pas »**

(<http://www.nousnecederonspas.org/sortir-de-letat-durgence/>),

**L'observatoire de l'état d'urgence Paris 12 organise  
une réunion publique**

**« L'état d'urgence : danger pour les libertés ?! »  
au café associatif « la Commune »**

**3 rue d'Aligre, 12<sup>e</sup>**

**Mardi 16 février à 20h**

**avec Pierre TARTAKOWSKY**

**Président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme**

**et Edwy PLENEL**

**Rédacteur en chef du journal en ligne Médiapart**

Formulaire d'adhésion à l'observatoire de l'état d'urgence Paris 12 ou de communication d'abus à envoyer à la Commune 3 rue d'Aligre, ou sur **obsetaturgence.p12@gmail.com**

Nom - prénom : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_